

AVIS DE CONCOURS
INTERNE SUR TITRES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AIDE-SOIGNANT
Spécialité auxiliaire de puériculture
Relevant du statut de la Fonction Publique Hospitalière

Un concours interne sur titres est ouvert par le Département des Hauts-de-Seine, en vue de pourvoir un poste à la Pouponnière Paul Manchon site du Plessis-Robinson.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES LE : LUNDI 20 AVRIL 2020

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE : VENDREDI 14 FEVRIER 2020

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent faire acte de candidature, les personnes :

- Titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture délivré par des écoles énumérées par arrêté du Ministre chargé de la santé ou, pour les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, d'une équivalence reconnue par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé ;
- Justifiant au 1er janvier de l'année du concours d'au moins un an d'ancienneté de service public ;
- De nationalité française ou ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- Jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- En position régulière au regard du code du service national français ou du code du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- Remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Le dossier de candidature à ce concours, disponible au sein de l'Etablissement concerné par l'organisation dudit concours et téléchargeable sur le site institutionnel : <https://recrutement.hauts-de-seine.fr/pourquoi-nous-rejoindre/les-concours-du-departement>, devra être accompagné :

- D'un curriculum vitae détaillé ;
- D'un courrier de motivation ;
- De la copie du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture délivré par des écoles énumérées par arrêté du Ministre chargé de la santé ou, pour les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, d'une équivalence reconnue par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, traduite en français et certifiée conforme à l'original ;
- D'une copie lisible recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou d'un certificat de nationalité émis par le pays d'origine ;
- D'un état signalétique des services publics accompagné de la fiche de poste occupé ;
- De l'état signalétique des services militaires ou d'une pièce attestant de la situation au regard du service national ou copie certifiée conforme à l'original et traduite en français pour les documents étrangers.

L'ensemble de ces documents devra être envoyé au plus tard le vendredi 14 février 2020, à :

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Hôtel du Département
Pôle Ressources Humaines et Financières – Direction des Ressources Humaines –
Service Emploi et Compétences
A l'attention de Madame Nathalie Groult ou Madame Nathalie Rudaz
57 rue des Longues Raies – 92000 Nanterre (par remise à l'accueil)
92731 Nanterre Cedex (par courrier)

Pour tous renseignements complémentaires
Veuillez contacter : Madame Groult 01.47.29.40.51 ou Madame Rudaz 01.76.68.83.30

N.B. : La nomination des candidats reçus sera subordonnée à l'examen du bulletin n°2 de leur casier judiciaire pour les candidats de nationalité française ou du document équivalent de l'Etat dont ils sont ressortissants pour les autres candidats.